

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Registre CNAM FG 15 \(4\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 15 août 1860](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 15 août 1860

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 août 1860](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméGodin remet 2 979,46 F à Brullé, à créditer sur son compte particulier. Il l'avertit qu'il se rend à Paris et ne sera pas de retour à Guise le 22 août et qu'il est inutile qu'il y vienne avant cette date. Il informe Brullé que monsieur Camatte est en voyage, qu'il passera par Maubeuge et se rendra ensuite directement à

Bruxelles. Godin fait observer à Brullé, qui remarque que certains modèles se vendent peu, qu'il faut mieux réguler le tarif de l'usine belge.
Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 190/193 ».

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Voyage](#)

Personnes citées [Camatte \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Maubeuge \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (192r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

190
193

190

Guise le 17 aout 1660

Mon cher Monsieur de Bulli

Je vous remet sous ce pli 2379.66
dont vous devez vérifier mon compte particulier
Je suis forcé de me rendre à Paris et à
met guise que le 22 de ce mois que je serai
à Guise avec certitude, sous le pouvoir
deux venir utilement ici absent

M. Camath est en voyage sous pouvoir
lui venir à Mauberge si sous le voyage
nécessaire il ira à Comaille par la route
la plus directe

Je vous ai entendu faire la remarque que
les chemins q et s on le vendant guise
avec vous remarque que mon tarif de
les d'ancien mettait ces chemins à fr 29 1/2
ou 35 1/4 les prix étant à fr 32 1/2 36

les routes sont encore à 36 1/2 35
est un prix exorbitant et je a inconvénient a
trop baisser le prix en est un aussi de les
acquiescer sous un autre prétexte par le point
de vue de ce motif

Notre 200 est au contraire presque
au prix de Guise je crois que ces parts
se ont été préjudiciables à certains marchés
et il serait sans doute survenu sans baisser
les prix comme je le fais à Guise de mettre
dans une proportion exacte qui régulariserait
même les bénéfices à Luchon

Je vous salue de main

Godon